



MAIRIE

27, rue principale
68127 OBERENTZEN

Tél. : 03 89 49 45 13

Fax : 03 89 49 48 21

Mél :

oberentzen.mairie@wanadoo.fr

Site Internet :

www.oberentzen.com

HORAIRES

Lundi & Jeudi

14 h 15 à 18 h 30

Mardi & Vendredi

08 h 15 à 11 h 30

Mercredi

09 h 30 à 11 h 30

PERMANENCES

Le Maire ou les Adjointes
peuvent être rencontrés sur
rendez-vous ou lors des
permanences de
17 h 30 à 18 h 30
les lundis, mardis ou jeudis

SOMMAIRE

Mot du maire	1
Agenda	1
Conseil municipal	2/3
Rapport CCCHR	4
Rapport sur les déchets	5
Visite du sous-préfet	6
Maisons fleuries	6
Manifestations estivales	7
Monde associatif	8
Marché paysan	9
Travaux	9
Ecole : départ	10
Ecole : enseignants	11
Pompiers	12/13/14
Civisme	15
Economie d'énergie	15
Prévention cambriolages	16
Aînés à l'honneur	16

OBERENTZEN INFO N°5

Septembre 2015

Mot du Maire

Comme tous les ans, la randonnée cycliste, initiée par la Communauté des Communes et le tournoi de pétanque, organisé par l'association du jumelage marquent la fin de la période estivale et annoncent la rentrée.

Ainsi depuis trois semaines déjà, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école et ont pu faire connaissance avec Mme Pauline Benz, la nouvelle directrice qui a pris la succession de M. Bernard Brendlé.

*Nous lui souhaitons la bienvenue à Oberentzen et
l'assurons de notre soutien dans l'exercice de ses fonctions !*

Cette rentrée est donc l'occasion pour moi de faire le point sur les chantiers programmés :

Ecole : fenêtres et volets du premier étage de l'école seront remplacés pendant les congés de la Toussaint. Grâce à une subvention de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, cette dépense pourra être minorée de près de 3 000 €. C'est l'entreprise Tryba qui a été retenue pour procéder à cette réfection.

Voirie : suite à l'appel d'offre, le chiffrage des travaux des trois rues programmées dépasse largement le cadre budgétaire. La commune est donc contrainte à réduire la voilure en limitant les investissements. La réfection de la rue du parc et de l'impasse des prés ne pourra donc être réalisée en 2016.

Priorité a été donnée à la rue des cerisiers dont les travaux démarreront cet automne avec la mise aux normes du réseau d'eau. Plusieurs semaines de travaux sont prévues. En raison de la proximité de la période hivernale, la poursuite du chantier sera ensuite repoussée au printemps. Ce délai supplémentaire permettra de résoudre les contraintes financières nouvelles liées à la présence d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) dans le macadam qui nécessite un retraitement particulier entraînant un surcoût de plus de 30 000 €.

Accessibilité des bâtiments et des espaces publics : les mises aux normes imposées par la loi handicap se chiffrent à plus de 50 000 €. Comme le prévoit la loi, une demande d'échelonnement du programme sur 9 ans a été déposée auprès des services préfectoraux. En cas d'accord, c'est la mairie qui sera mise aux normes dans un premier temps (accueil au guichet et sanitaires essentiellement).

Bonne lecture à tous !

René MATHIAS

AGENDA

Commémoration intercommunale de l'armistice de 1918 : 10 novembre à 19 heures messe du souvenir suivie de la cérémonie au Monument aux Morts

Fête des Aînés : 29 novembre à 12 heures dans la salle communale

Elections régionales : 6 et 13 décembre 2015

Réception de fin d'année : mardi 29 décembre à 19h30

Les inscriptions sur la liste électorale sont ouvertes jusqu'au 30 septembre 2015.

Conseil du 8 juin 2015

■ Agrément d'un garde-chasse :

Les membres du conseil approuvent la candidature au poste de garde-chasse de M. Huchet pour les lots 1 et 2 de la commune.

■ Desserte de la commune en gaz naturel

Après délibération, les membres du Conseil Municipal ne souhaitent pas dans l'immédiat réaliser la desserte complète du village par le réseau de gaz, vu la réfection récente de la voirie, mais à terme les principaux bâtiments communaux pourront être raccordés.

■ Syndicat Mixte de l'Ill :

Une demande de délibération émanant du Syndicat Mixte de l'Ill est parvenue en Mairie. Elle concerne notamment la mise en place d'une réglementation plus stricte concernant les constructions dans les zones jaunes du PPRI avec l'interdiction de construire alors qu'auparavant les constructions étaient autorisées sous conditions.

La délibération suivante est proposée aux membres du Conseil Municipal :

Vu le projet de Plan de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI) Rhin élaboré par le Préfet Coordonateur de Bassin Rhin-Meuse,

Considérant qu'une grande partie du ban communal est classée soit en zone inondable, soit protégée par les digues,

Considérant les besoins de développement de la Commune qui ne pourront être satisfaits par l'urbanisation des seuls espaces résiduels en zone déjà urbanisée,

Considérant les renforcements successifs des digues de l'Ill ayant permis de porter leur protection au niveau d'une crue centennale ainsi que leur très bon état d'entretien,

Considérant que le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de l'Ill approuvé en 2006 est désormais intégré dans les documents d'urbanisme et qu'il tient compte du risque de rupture de digue,

Considérant que les exceptions permises pour les Projets et Zones d'Intérêt Stratégiques sont mal définies juridiquement et exposées aux recours, bloquant les projets de développement de la Commune

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de rendre un avis très défavorable sur le projet de Plan de Gestion des Risques*
- s'oppose au classement en zone inconstructible de tous les terrains protégés par des digues et non encore urbanisés*
- demande que le PGRI reprenne les dispositions de prévention des risques de rupture de digues adoptées dans le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de l'Ill en 2006*
- autorise M. le Maire à engager toutes les démarches utiles pour faire entendre les intérêts de la Commune sur ce dossier*
- demande à M. le Maire de transmettre cette délibération au Préfet Coordonateur de Bassin ainsi qu'une copie au Préfet du Haut-Rhin et au Président du Conseil Départemental du Haut-Rhin.*

■ Indemnité au nouveau percepteur

Depuis le 1^{er} avril 2015, Mme SCHIEBER remplace M WACH à la Trésorerie d'ENSISHEIM. Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de lui attribuer l'indemnité de conseil.

Conseil du 18 juin 2015

■ Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) :

(Note : Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées)

Le montant annuel dû par la commune au titre de ce mécanisme est de 5 104 €. 2 552 €, soit 50% sont versés par la commune. L'autre moitié est prise en charge par la CCCHR vu la délibération communautaire du 9 juin 2015.

Conseil du 24 août 2015

■ Développement économique : approbation des conditions liées à la vente d'un terrain communal de Meyenheim à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin :

Suite à une étude de faisabilité et d'aménagement de zones d'intérêt communautaire réalisée en 2014 par le Cabinet d'Etudes BEREST, le conseil de communauté par délibération du 1^{er} octobre 2014 a décidé la programmation et la mise en œuvre d'une zone d'activités à Meyenheim.

Cette dernière sera localisée le long de la RD18Bis, en entrée Sud-est du village à proximité immédiate du demi-échangeur autoroutier, favorisant les relations en direction de Colmar.

D'une superficie de 8.90 hectares, cette zone sera réalisée en deux phases et permettra la création d'une trentaine de lots destinés à l'accueil d'entreprises.

La première phase portera sur l'aménagement d'une parcelle communale d'une superficie de 444.27 ares cadastrée section 43 parcelle 200. Elle permettra la création d'une vingtaine de lots allant de 5.50 à 71 ares, dont les travaux devraient débuter en septembre 2015. A ce jour, deux entreprises ont déjà effectué une réservation de lots.

Le prix d'achat a été fixé à 357 816 €.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité approuvent les conditions financières et patrimoniales susvisées relatives au transfert du terrain cadastré section 43 parcelle 200 d'une superficie de 447.27 ares, nécessaire à l'aménagement de la ZA de Meyenheim par la CCCHR.

■ Adhésion de la commune de Hattstatt au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill :

Après délibération les membres du Conseil Municipal approuvent l'adhésion de la commune de Hattstatt au SIEPI pour la compétence Eau Potable

■ Approbation des rapports d'activités du SIEPI, de la CCCHR, de la collecte des Ordures Ménagères :

Les rapports d'activité 2014 pour le Syndicat des Eaux de la Plaine de l'Ill, pour la collecte et le traitement des Ordures Ménagères, ainsi que celui pour la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin ont été présentés aux membres du Conseil Municipal qui les ont approuvés (voir pages suivantes).

Conseil du 27 août 2015

■ Travaux de voirie :

L'ouverture des plis pour le marché de travaux voirie a eu lieu le lundi 27 juillet dernier au siège de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin en présence de Mme SCHITTLY Josiane, secrétaire de la Communauté des Communes et M. HENON Philippe, maître d'ouvrage.

Il a été distribué aux membres du Conseil Municipal les documents concernant l'ouverture des plis ainsi que les rapports des sociétés IVR et Energie Hautes Vosges.

*Après délibération les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'attribuer le marché **Lot N° 1 (voirie et assainissement)** à l'entreprise **EUROVIA** pour un montant de **397 514, 35 € HT (tranche ferme)** étant précisé que la commune se réserve la possibilité d'affermir les tranches conditionnelles 1 et 2 ultérieurement.*

*Le **Lot N° 2 (réseaux secs)** à l'entreprise **SAG Vigilec** pour un montant de **152 944, 26 € HT (tranche ferme)** étant précisé que la commune se réserve la possibilité d'affermir les tranches conditionnelles 1 et 2 ultérieurement.*

Les membres du Conseil Municipal autorisent, à l'unanimité, M HABIG Michel, Président de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, à qui la maîtrise d'ouvrage a été confiée en date du 11 février 2013 par délibération du conseil municipal et par signature d'une convention en date 04 juillet 2013, à signer tous les documents afférents à ce marché.

■ Subvention :

Le Maire informe le Conseil que dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), une subvention d'un montant de 3 139 € a été attribuée à la commune par l'Etat pour le remplacement des fenêtres de l'étage de l'école primaire (opération inscrite au budget 2015)

Synthèse du rapport annuel d'activités de la Communauté des Communes

Le fonctionnement de la CCCHR est précisé :

- Compétences : obligatoires (développement économique...), optionnelles (petite enfance...), supplémentaires (maîtrise d'ouvrage...)
- Personnel : 7 postes équivalents pleins permettent le fonctionnement de cette structure.

Les actions 2014 sont décrites en matière de :

→ Développement économique :

- Poursuite de l'offre territoriale destinée à accueillir les entreprises : → zone d'activités La passerelle 1 – aménagement de la passerelle 2 → déchetterie – zone d'Activité d'Intérêt Départemental (ZAID) d'Ensisheim/Réguisheim → plan d'aménagement de 100 ha. Deux nouvelles zones sont programmées pour 2015 : Niederhergheim (2,8 ha) et Meyenheim (4,47 ha)
- Salon de l'Artisanat et des Métiers à Réguisheim (solde à la charge de la CCCHR : 13 000 €)

→ Développement d'un espace résidentiel attractif :

- Périscolaires : Ensisheim, Réguisheim, Niederhergheim, Oberhergheim/Niederentzen (indications sur les capacités d'accueil, les lieux, les horaires)
- Crèches : Niederentzen et Ensisheim
- Relais d'assistantes maternelles : 112 Assistantes maternelles agréées sur la CCCHR soit 316 places d'accueil
- Service jeunesse : mini –stage de printemps (108 enfants en ont bénéficié sur 128 places disponibles) et d'été (415 enfants sur 480 places disponibles) ; ateliers cirques à Ensisheim et Oberhergheim, initiation à la natation supprimée en raison de la réforme des rythmes ; interventions de sensibilisation à l'environnement dans les écoles.
- Aire d'accueil des gens du voyage : gestion de l'accueil a été confiée à la SG2A – L'Hacienda pour un coût annuel de 72 000 € - le taux d'occupation en 2014 était de 70,87 %.
Bilan financier 2014 excédentaire de 2 311 €
- Versement de diverses subventions : association APALIB' (permettre aux bénéficiaires de vivre à domicile dans de bonnes conditions – LE CAP (prévention et soins des addictions – Institut Saint-André de Cernay (15 enfants du territoire CCCHR) – Maison des Adolescents.

→ Maîtrise d'ouvrage déléguée

- Biltzheim (salle communale) – Meyenheim (aménagement de la rue de l'III) Niederhergheim (réfection rue du stade, aménagement d'un parking) – Niederentzen (réfection rue de la gare) – Oberentzen (aménagement et réfection voiries cerisiers, parc et prés).

→ Renforcement de l'attractivité culturelle et touristique

- Rollmap : mise en place d'une carte touristique visant à promouvoir l'attractivité des richesses patrimoniales du pays Rhin Vignoble Grand Ballon (302 € pour la CCCHR)
- Maison de la Nature du Vieux Canal (35 000 € de subvention annuelle)
- Soutien à la musique (harmonies intercommunales/écoles de musique pour un coût de 14 730 €)
- Sentier du canal des XII Moulins (Munwiller, Meyenheim, Réguisheim) : balisage pour 4 700 €
- Movélo : location de vélo à assistance électrique
- Randonnée cyclo touristique Ill-Hardt-Rhin
- Tournée des Pères-Noël (1 200 €)

→ Amélioration du Cadre de Vie

- Mise en œuvre d'un Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain sur son territoire (GERPLAN = outil au service du développement durable, qui doit permettre d'acquérir un mode de gestion cohérent de son territoire, ainsi que de son cadre de vie) : pour 2015 marché paysan à Niederentzen – création d'un verger communal à Biltzheim – renaturation de l'étang à Oberhergheim)

Patrimoine de la CCCHR :

- 2 crèches
- 1 aire d'accueil des gens du voyage
- 2 déchetteries
- 1 bâtiment industriel (anciennement laboratoire Lenys à Ensisheim)
- des réserves foncières pour le développement économique

Synthèse du rapport annuel sur le service d'élimination des déchets

La 3CHR est compétente en matière de collecte, d'enlèvement, de valorisation et d'élimination des ordures ménagères et des déchets.

→ Evènements marquants de l'année 2014 :

- interventions en milieu scolaire sur le thème du tri : 200 élèves concernés
- campagne pour la promotion du compostage individuel : distribution de 151 composteurs en bois au prix de 23 €.
- entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 de la redevance incitative
- ouverture de la nouvelle déchetterie à Ensisheim au 1^{er} octobre 2014
- mise en place du contrôle d'accès des déchetteries par badge

→ Résultats des collectes des ordures ménagères par porte à porte :

Tonnages collectés	2010	2011	2012	2013	2014	Ration 2014 en kg/hab.	Ratio 2011 en kg/hab.
Ordures ménagères	2 878	2 891	2 888	2 304	1 845	123,6	193,6

- diminution des déchets collectés de 19,9 % par rapport à 2013
- diminution des déchets collectés de 35,9 % par rapport à 2010

→ Les déchets collectés dans les déchetteries :

- déchets verts : 1 398 tonnes soit 93,74 kg/hab. en augmentation de 11% par rapport à 2013
- déchets dangereux : 24,672 tonnes soit 1,65 kg/hab. en augmentation de 7,9 %
- équipements électriques et électroniques : 100, 647 tonnes soit 6,73 kg/habitant en diminution de 1,99 %
- autre déchets (bois, plâtre, gravats, métaux, huile, batteries, piles) : 4 224 tonnes

Bilan des déchets collectés en déchetteries en 2014 : 5 749 tonnes soit 385 kg/hab.

→ Lieu de traitement des déchets :

Le traitement des ordures ménagères se fait à l'usine d'incinération de Sausheim.

Le tri des emballages ménagers est réalisé par le centre de tri de Schroll à Pfstatt.

Les déchets triés sont ensuite acheminés vers différents centres de traitement.

→ Coût (collecte & transport – traitement – frais divers) pour l'élimination des déchets en 2014 :

- Ordures ménagères : 476 960 €
- Déchetteries : 868 950 € (46 % de la dépense)
- Recyclable : 443 412 €

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 4,7 % par rapport à 2013. Cette diminution est liée à la baisse des volumes des ordures traitées.

→ Financement du service d'élimination des ordures ménagères :

- redevances : 80 %
- subventions des éco-organismes (Eco-Emballages – ECOFOLIO...) : 10 %
- vente de matériaux (acier – verre – aluminium – plastiques – papier/carton) : 7 %
- divers : 3 %

● Budget général en augmentation de 19 % en raison des investissements pour la construction de la nouvelle déchetterie.

● Budget de fonctionnement en baisse de 5 % grâce à la redevance incitative.

Visite de M. le Sous-Préfet



La visite du Sous-préfet de Thann-Guebwiller, Daniel Merignargues, a eu lieu lundi 30 août. Une rencontre qui a permis au représentant de l'Etat de faire connaissance avec le maire et les adjoints Nicole Hegy et Bernard Brendlé. C'est d'abord en mairie que s'est déroulé un premier entretien lors duquel René Mathias a présenté la commune et ses principales caractéristiques. Ont été abordés les projets immédiats avec la réalisation par la commune et le département du Haut-Rhin de l'aménagement de la rue des Cerisiers, un grand projet dans une période de baisse des subventions de l'Etat. Le premier magistrat a ensuite présenté la situation du village par rapport au plan de prévention des risques d'inondation (PPRI). La visite s'est poursuivie par la découverte de l'école puis de l'église.

Maisons fleuries

C'est en Citroën C4 de 1939 conduite par Bernard Hebbing, propriétaire du véhicule, que le jury des maisons fleuries du village s'est déplacé de rues en rues pour établir son palmarès sous la conduite de l'adjointe Nicole Hegy, de la conseillère municipale Nicole Frantz, de l'adjoint d'Oberhergheim Jeannot Lindner et d'Aimé Ancel de Gueberschwihr. Le jury a apprécié le fleurissement des maisons et de leur environnement. Selon le jury, la météo de ces derniers temps a produit des effets néfastes sur le fleurissement, mais les membres félicitent tous les participants pour leur engouement à mettre en valeur leur résidence et par la même à donner une image positive du village.



**P
A
L
M
A
R
E
S**

<i>Rang</i>	<i>Nom Prénom</i>	<i>Prix</i>
1	BRETZ Jean-Pierre	60 €
2	HEGY Lucien	55 €
2 ex aequo	MERIAN Dominique BABULA Francis	55 €
3	MERIAN Jean-Paul	50 €
3 ex aequo	BINGLER Jean-Pierre	50 €
4	HEBDING André	45 €
5	HELM Rémy	40 €
5 ex aequo	HEBDING Robert	40 €
6	BINGLER Philippe	35€
7	SCHMIDT Patrick	30 €
8	LEVY Damien	25 €
8 ex aequo	MATHIAS René	25 €
8 ex aequo	GUTLEBEN Lucien	25 €
8 ex aequo	MERIAN Eugène	25 €
8 ex aequo	SCHOENY Yvan	25 €
9	BIELLMANN Jean-Gabriel	20 €
10	PAYET Axel	15 €
10 ex aequo	TAILLARD Guy	15 €
10 ex aequo	HEBDING Joël	15 €

**2
0
1
5**

Manifestations estivales

Cérémonie patriotique intercommunale devant le Monument aux Morts de Niederentzen à l'occasion de l'armistice du 8 mai 1945



La fête de la musique a été organisée par la chorale Sainte Cécile et l'amicale des sapeurs-pompier d'Oberentzen avec la participation des écoliers du Regroupement Pédagogique Intercommunal. La soirée dansante a été animée par l'orchestre Starsdancing. C'est un formidable moment où les enfants des écoles d'Oberentzen, de Niederentzen et de Biltzheim dansent et chantent devant leurs parents et un public qui a pris l'habitude d'assister à leur prestation. Ainsi, sous la direction de leurs enseignants, ce sont près de 120 enfants qui ont participé à cette rencontre musicale. Après les scolaires, ce sont les danseurs de l'association Alcapôle d'Oberhergheim qui ont poursuivi la soirée avec une démonstration réussie de hip-hop.

L'association de jumelage Niederentzen-Oberentzen et D'Hanis au Texas a proposé sa traditionnelle journée festive avec un tournoi de pétanque et un rallye culturel du jumelage. Le tournoi de pétanque a été remporté par le duo Gérard Hebding et David Fricker devant Alain Fricker et Marie-Andrée Voburger qui devance Elodie et Nicolas Boul. Chaque participant a été gratifié d'un prix. Concernant le rallye culturel, les participants avaient à parcourir les deux villages pour répondre à un questionnaire concernant le patrimoine culturel existant à Niederentzen et Oberentzen et les liens existants avec la ville de D'Hanis. La famille Louis Alves d'Oberentzen a remporté cette balade découverte. En fin d'après-midi une petite restauration a été proposée.



Monde associatif

Tous les lundis en début d'après-midi, quelques amateurs de tricots se retrouvent dans la salle d'activité au premier étage de la mairie. Cette animation est proposée par l'association Alcapôle d'Oberhergheim. Pelotes de laine, paires d'aiguilles à tricoter en plastique, en bois ou métal, modèles de tricots devant eux, ces adeptes aiment à se retrouver entre elles pour pratiquer leur passion. Elles sont une dizaine de tous âges à participer à l'atelier. Savoir monter les mailles ce n'est pas rien, Virginie s'y essaye, elle qui n'a jamais tricoté. Mais tricoter, point à l'endroit, point à l'envers sans perdre ses mailles est encore plus difficile pour une néophyte. L'ouvrage demande de la concentration et mobilise la mémoire. Compter les mailles, compter les rangs, diminuer les mailles et suivre les indications du modèle papier devant soi, voici de quoi faire. Gaby, Marianne, Béatrice et les autres ne viennent pas uniquement pour tricoter, mais aussi pour passer un bon moment entre amies. Un instant convivial où le tricot est presque un alibi, une opportunité pour chacune de penser à autre chose en se plongeant dans son ouvrage sans en perdre les mailles. Noémie à 14 ans et Virginie un peu plus, mais toutes deux profitent des conseils avisés de Michèle Kril animatrice du groupe et des autres membres prêtes à donner un petit coup de mains aux plus jeunes. Ces conseils vont de l'apprentissage de la technique à l'utilisation des fils employés qui vont du polyamide brillant à la laine la plus pure une denrée relativement chère que l'on trouve uniquement chez un des derniers fournisseurs français. L'atelier reste ouvert à d'autres amateurs passionnés de tricot qui peuvent venir participer au groupe qui se réunit le vendredi de 18 à 19 heures à la mairie d'Oberentzen.



Une association de donneurs de sang a vu le jour ce printemps. Elle a pour but de susciter le don volontaire et bénévole de sang.

Président : Michel MAHLER

Adresse : 8 rue des Vosges NIEDERENTZEN

Les 33 membres du Club des Epis d'or se sont rendus au paradis des Sources à Soultzmatt dans le cadre de leur sortie annuelle. Cette journée a été l'occasion de vivre un moment agréable avec plusieurs spectacles de grande qualité.

Le club se retrouve le premier jeudi du mois à partir de 14 heures pour un après-midi de rencontre autour de jeux de cartes et de société.



Initiative communautaire à Niederentzen



La communauté de communes Centre Haut-Rhin propose tous les 3^{ème} vendredi du mois un marché paysan sur la place de la salle du Temps libre. Régulièrement, une dizaine de commerçants répond à l'invitation des organisateurs. Les produits locaux et artisanaux sont en vente : légumes et fruits du maraîcher Lutz de Biltzheim, vente de miel et de petits gâteaux de la biscuiterie artisanale de Balgau... Une buvette est installée dans la salle des associations.

Travaux



La société EUROVIA a procédé à une démonstration du Blow Patcher, nouvelle technologie innovante de mise en œuvre d'enrobés projetés, solution alternative économique pour les réparations ponctuelles des chaussées qui relèvent de la compétence communale.



Réunion de travail à la mairie en vue de finaliser le chantier de la rue des cerisiers. En présence du maire et de M. Hénon, maître d'ouvrage, les responsables du conseil général, M. Collin coordinateur sécurité et les entreprises retenues (Eurovia, SAG Vigilec, Syndicat des eaux) procèdent aux derniers ajustements et abordent le problème du coût supplémentaire du chantier en raison de la présence d'hydrocarbures qui nécessitent un traitement spécifique du macadam.

Une réunion d'information avec les riverains de la rue des cerisiers sera programmée dans les prochaines semaines.

Du côté des écoles : adieu M. le Professeur



La cour de l'école primaire d'Oberentzen était, ce jeudi 2 juillet, le lieu où enseignants, enfants, parents d'élèves et membres de la municipalité se sont retrouvés pour rendre un vibrant hommage au professeur des écoles Bernard Brendlé qui est parti en retraite. Parmi la nombreuse assistance, on notait la présence de l'inspectrice départementale Françoise Verpillat, de collègues et de collaborateurs du partant. Le maire de la commune René Mathias a été le premier à intervenir rappelant la personnalité éminente et attachante de l'enseignant qui a exercé sa fonction durant 27 ans à l'école du village, une fidélité remarquable pour cet instituteur qui était également chargé de la direction de l'école. Pour lui, Bernard Brendlé "a marqué de son empreinte la vie scolaire du village" en notant son dévouement pour la formation des élèves, ses grandes qualités de cœur et son énergie au profit des petits scolaires, comme au sein de la municipalité où Bernard Brendlé occupe la fonction d'adjoint au maire. Pour l'une de ses collègues Anne Most, Bernard Brendlé a été un maître avec un grand 'M'. Elle a rappelé son investissement et sa passion pour l'enseignement, sa disponibilité pour l'organisation de la vie de l'école, mais aussi lors des séjours pédagogiques à Paris, en Provence et ailleurs. Près de 1000 enfants ont été pris en charge durant sa présence à Oberentzen.

Les enfants du CM de sa dernière classe ont chanté pour le remercier.



Du côté des écoles : rentrée 2015

OBERENTZEN



Pauline BENZ
Directrice
CE2/CM1



Martine BRENDLE
Professeur
MS/GS maternelle



Martine ANTONY
ATSEM
MS/GS maternelle

NIEDERENTZEN



Daniel CASTEIGTS
Directeur
CE2/CM1



Rachel SALCH
BOMBENGER
Professeur - CE2



Patricia ANTONY
Professeur
PS/MS maternelle



Delphine TOURNOUX
ATSEM
PS/MS maternelle

BILTZHEIM



Romain BERNAUD
Directeur
CP/CE1



Margaux MAURICE
Professeur
CE1 ½ temps



Anne-Régine DILLIG
Professeur
CE1 ½ temps

OBERHERGHEIM ELEMENTAIRE



Bernard MANN
Directeur
CP



Astrid BALLY
Professeur
CM1/CM2

OBERHERGHEIM

MATERNELLE



François KOCHER
Directeur
PS maternelle



Sylvie SCHMITT
ATSEM
PS maternelle



Sylvana WELCKER
Professeur
MS maternelle bilingue



Dominique KIMPFLIN
ATSEM
MS maternelle bilingue



Sylvia FIECHTER
Professeur
GS maternelle bilingue



Jessica WIDMER
ATSEM
GS maternelle bilingue

Exercice du corps des Sapeurs-Pompiers des 2 ENZEN



Tout commence par un important feu de branchages dans la forêt du Grielle le samedi 06 juin 2015



Quelques minutes après l'alerte les 2 camions, le VPI et le VTU, se dirigent sur le lieu de l'intervention.



Rapidement la pompe pour prélever l'eau dans l'Ill est mise en place dans la berge pendant que le reste de l'équipe déploie la partie tuyaux d'incendie.



Il faut franchir tous les obstacles avant de pouvoir arroser la végétation à protéger pour limiter l'incendie.



Un homme ne résiste plus à la forte chaleur et l'intense effort, il s'effondre. Il faut rapidement le ramener hors de la zone de danger.



Après un premier diagnostic il est allongé sur la planche et immobilisé. La manœuvre nécessite un nombre important de personnes, tout le monde est mis à contribution.



**Heureusement que ce n'était qu'un exercice programmé par le chef de corps. La réunion de fin d'intervention s'est tenue directement sur le terrain.
BRAVO A TOUTE L'EQUIPE**



Le Corps des Sapeurs-Pompiers

NIEDERENTZEN

OBERENTZEN



LTN SCHILLING Éric
CHEF DE CORPS



ADJ LE SAUSSE Thierry



ADJ DOLL Vincent



ADJ VONTHRON Guillaume

ADJOINT CHEF DE CORPS



SCH BRETZ Daniel



SCH HEBDING Éric



SCH BRETZ Roland



SCH MEYER Théo



SGT WIDMER Hervé



SCH KLAR Olivier



SGT GOGNIAT Bernard



CCH SCHILLING Frédéric



CCH LACH Pierre



CCH CASTEIGTS Julien



CPL WIDMER Patrice



CPL WIDMER Fabrice



CPL LAMEY Quentin



1CL HEBDING Christophe



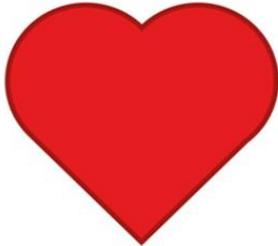
1CL WIDMER Céline



1CL THIRIET Julien



SAP HOEGY Jérôme

J'  mon



Et pour un village propre, je m'assure que mon chien fasse ses besoins naturels dans le caniveau, puis je ramasse ses déjections avec un sac spécifique. Le sac de ramassage usagé je le place dans ma poubelle. Cet acte de civisme est la seule véritable solution pour conserver les rues, les trottoirs et les espaces verts dans un état de propreté satisfaisant..

Merci à tous les propriétaires de chiens de ne pas les laisser divaguer.

(C'est interdit par l'article L.211-19-1 du code rural)

Un défi pour faire des économies d'énergie

Familles à Energie Positive : qu'est-ce que c'est ?

« Familles à Energie Positive » est un défi d'économies d'énergie qui se déroulera du 1er novembre 2015 au 30 avril 2016. La mission des familles participantes consiste à réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8%, uniquement en modifiant quelques habitudes quotidiennes, et sans perdre de confort.

Le défi permet à chacun de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique pour :

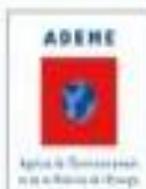
- diminuer ses consommations,
- réduire ses émissions de CO2
- économiser de l'argent en réduisant ses factures d'énergie !

L'année dernière les participants ont économisé en moyenne 200 € sur l'année !

Comment participer au défi ?
Pour s'inscrire, il suffit de contacter votre espace Info Energie
06.83.03.89.22 – eie@rhin-vignoble-grandballon.fr

Projet soutenu par energivie.info

energivie.info[®]
Construire, rénover, économiser
avec la Région Alsace et l'ADEME



Prévention cambriolages : ayez les bons réflexes !

Si vous êtes témoin ou victime **appelez le 17 ou le 112**

Ne laissez pas d'objets de valeur en évidence

N'entrez pas d'échelle à l'extérieur

En cas d'absence prolongée :

Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absence

Donnez l'impression que votre domicile est habité

Faites relever ou suivre votre courrier

Faites un transfert de votre ligne téléphonique

Prévenez vos voisins

Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie qui organisera des patrouilles pour surveiller votre domicile

Si possible, équipez votre domicile d'un système d'alarme.

Ainés à l'honneur



René KELLER

85 ans

13/07/2015

Anne-Marie HEBDING

80 ans

28/08/2015



**Anna & Achille
ULMER**

Noces de diamant

27/08/2015



Sincères félicitations !

OBERENTZEN INFO N°5 – 2015

■ Journal d'informations communales ■ Tirage : 280 exemplaires ■ Directeur de la publication : René MATHIAS, Maire
■ Rédaction : H. ANTONY - P. ANTONY – H. BAUER - B. BRENDLE – N. HEGY - Ch. WERTHE